

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction générale de l'enseignement et de la recherche

Sous-direction de la stratégie en formation, recherche et développement

Bureau de l'innovation en éducation et formation et de la formation continue des personnels de l'enseignement

Adresse: 1 ter, avenue de Lowendal

75700 PARIS 07 SP

Dossier suivi par : Dominique VIRGILI

Tél: 01 49 55 42 14 **Fax**: 01 49 55 56 17

E-mail: dominique.virgili@agriculture.gouv.fr

Réf. Interne : Réf. Classement :

NOTE DE SERVICE DGER/SDSFRD/N2006-2084

Date: 11 septembre 2006

Date de mise en application : Le Ministre de l'agriculture et de la pêche

Annule et remplace :

Date limite de réponse :

Mesdames et Messieurs

Nombre d'annexe: 1

Nesdames et Messieurs

les Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt

Objet : Accompagnement du BPA rénové

Résumé: Information sur les dates et les modalités de la session de formation destinée aux équipes

pédagogiques pour la mise en œuvre du BPA rénové

Mots clés : BPA rénové ; accompagnement ; mise en œuvre

Destinataires

Pour exécution :

- Directions régionales de l'agriculture et de la forêt
- Directions de l'agriculture et de la forêt Services régionaux de la formation et du développement (SRFD) et services de la formation et du développement (SFD)
- Etablissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales
- Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
- Inspection de l'enseignement agricole
- Unions nationales fédératives d'établissements privés

Pour information:

- Organisations syndicales de l'enseignement agricole public
- Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Cette note de service a pour objectif d'informer les équipes pédagogiques de l'organisation d'une session d'accompagnement à la mise en place du BPA rénové et d'en préciser les modalités.

3 sessions d'accompagnement de 3 jours sont programmées en inter-régions. La structure organisatrice est l'ENESAD.

La journée 1 est principalement consacrée à la présentation de la logique d'ensemble de la rénovation alors que les journées 2 et 3 sont centrées sur la mise en œuvre de ce diplôme par les équipes pédagogiques.

Sont invités à cette action de formation, pour la journée 1 :

- les Chargés de FCPA dans les SRFD
- les Chargés d'inspection et d'apprentissage dans les régions
- les directeurs de CFPPA et CFA.
- Les présidents de jurys BPA

Aucune prise en charge des frais de déplacement n'est prévu pour ces personnels.

Pour les journées 1, 2 et 3 peuvent participer, les formateurs de l'enseignement agricole, concernés par la mise en place de ce diplôme, et selon les quotités précisées, aux dates et lieux suivants selon l'origine géographique des établissements invités :

Session 1 : du mardi 03 octobre à 10 h 00 au 05 octobre 2006 à 17 h00 au Lycée agricole du MANS.

Pour l'enseignement public :

Bretagne (6 formateurs), Pays de Loire (8 formateurs), Basse Normandie (6 formateurs), Haute Normandie (5 formateurs), Ile De France (3 formateurs), Picardie (5 formateurs), Centre (8 formateurs), Nord Pas de Calais (6 formateurs).

Code action SAFO: 520.233 session 1

Pour l'enseignement privé :

Les formateurs se répartiront de la facon suivante : UNREP (8), UNMFREO (7), CNEAP (14)

Session 2 du mardi 21 novembre 2006 à 10 h 00 au 23 novembre 2006 à 17 h 00 à l'ENESAD

Pour l'enseignement public :

Bourgogne (9 formateurs), Alsace (3 formateurs), Lorraine (4 formateurs), Franche Comté (7 formateurs); Champagne-Ardenne (6 formateurs), Rhône-Alpes (10 formateurs) PACA (9 formateurs).

Code action SAFO: 520 233 session 2

Pour l'enseignement privé :

Les formateurs se répartiront de la façon suivante : UNREP (6), UNMFREO (6), CNEAP (8)

Session 3 du mardi 30 janvier 2007 à 10 h00 au jeudi 01 février 2007 à 17 h00 à L'ENFA

Pour l'enseignement public :

Midi-Pyrénées (10 formateurs), Languedoc Roussillon (7 formateurs), Aquitaine (9 formateurs), Auvergne (6 formateurs), Limousin (5 formateurs), Poitou-Charentes (7 formateurs), Corse (2 formateurs), Guadeloupe (1 formateur), Réunion (1 formateur), Martinique (1 formateur), Guyane (1 formateur)

Code action SAFO: sera préciser sur le PNF 2007

Pour l'enseignement privé :

Les formateurs se répartiront de la façon suivante : UNREP (6), UNMFREO (6), CNEAP (8)

Compte-tenu de la limite des places disponibles, le choix des formateurs autorisés à participer se fera par le SRFD selon les critères suivants :

- Sont prioritaires les formateurs des centres mettant en œuvre les BPA option «travaux de la production animale » et « travaux de la vigne et du vin » .

Selon les places disponibles, sont également invités les formateurs des centres mettant en œuvre les BPA suivants :

- BPA « travaux paysagers »
- BPA « travaux forestiers »
- BPA « travaux des productions horticoles »
- BPA « travaux de transformation de produits alimentaires »
- BPA « travaux de conduite et entretien des engins agricoles »
- Les formateurs s'inscrivant à la session d'accompagnement devront avoir suivi un cycle de formation aux unités capitalisables.
- La représentativité du plus grand nombre d'établissements
- L'ordre d'inscription

Encadrement:

Il est assuré par la sous direction des politiques de formation et d'éducation (POFE) ainsi que par l'ENESAD, département DIPA (département d'ingénierie de la professionnalisation et des apprentissages)

Objectifs principaux de la session d'accompagnement :

Journée 1 : Principes de la rénovation

- Les enjeux de la rénovation
- Les principes de la rénovation et les principales innovations

Journée 2 : Formation de formateurs

- Adaptation des référentiels

Journée 3 : Formation de formateurs

- Evaluation et plan d'évaluation
- Rôle de l'entreprise

Modalités pratiques :

Pour les personnels de l'enseignement public

Les agents souhaitant participer à cette formation se font connaître de leur SRFD respectif qui établira la liste de candidatures validée (en précisant le code des agents) et la fera parvenir à l'ENESAD, structure organisatrice, à l'attention de Maryline THENAIL, Unité Formation Continue, 26 bld du Docteur Petitjean, BP 8799, 21079 DIJON cedex, avant le :

- o 15 septembre 2006 pour la 1ère session
- o 20 octobre 2006 pour la 2ème session
- o 15 décembre 2006 pour la 3^{ème} session

Les frais d'hébergement et de déplacement sont pris en charge par l'ENESAD, la structure organisatrice.

Concernant l'hébergement, chaque participant devra réserver son hôtel à partir d'une liste qui lui sera fournie après confirmation de son inscription

Pour faciliter l'organisation de ces sessions, il est important que les SRFD communiquent la liste des participants à la journée 1 (Chargés de FCPA, Chargés d'inspection et d'apprentissage, directeurs de CFPPA et CFA, présidents de jurys BPA) à la structure organisatrice

<u>Les enseignants de l'enseignement privé</u> seront pris en charge par leur fédération pour leurs frais de transport, d'hébergement et de restauration.

Ils retourneront par courrier à leur fédération le bulletin d'inscription correspondant ci-joint ou téléchargeable sur chlorofil.

Chaque fédération devra retourner à l'établissement organisateur l'ensemble des bulletins d'inscription des agents qui participeront à ces formations, avant le 15 septembre 2006 pour la session 1, le 20 octobre 2006 pour la session 2, le 15 décembre 2006 pour la session 3

- Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site « chlorofil » http://chlorofil.fr/safo/sommaire.htm
- Après prise en compte par la structure organisatrice de l'inscription une convocation sera envoyée, par retour de courrier, accompagnée des informations pratiques concernant la logistique de cette session.
- Les référentiels des Travaux de productions animales » et option « travaux de la vigne et du vin » sont téléchargeables sur chlorofil (http://www.chlorofil.fr/pedago/refsomm.htm)

Le Sous-directeur de la Stratégie en Formation, Recherche et Développement

Gilbert PESCATORI

ETABLISSEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

BULLETIN D'INSCRIPTION:

MISE EN PLACE DU BPA RENOVE

SESSION N[•]

A RETOURNER AVANT LE $\,$ 22 SEPTEMBRE 2006 POUR LA SESSION 1, LE 20 OCTOBRE 2006 POUR LA SESSION 2, LE 15 DECEMBRE 2006 POUR LA SESSION 3

Α

ENESAD

A L'ATTENTION DE MARYLINE THENAIL UNITE FORMATION CONTINUE 26 BLD DU DOOCTEUR PETIT JEAN BP 89999 21079 DIJON cedex

TEL: 03.80.77.26.42

CODE SAFO DE L'ACTION: 520 233

Signature:

NOM ET PRENOM :	REGION:
Etablissement :	Adresse
Adresse électronique :	
Fonction du participant	

Date:

5